

Travailler en france avec un visa touriste

Par dinael, le 27/03/2011 à 11:24

Bonjour, un étranger avec un visa touriste de 3 mois peut-il obtenir un contrat de travail ?

une fois ce contrat obtenu le visa peut-il etre prolongé

Par amajuris, le 27/03/2011 à 11:37

bjr,

comme son nom l'indique un visa touristique n'est pas fait pour obtenir un contrat de travail.